

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Arrondissement d'AUXERRE

MAIRIE

17 Place du Château
89560 COURSON-LES-CARRIÈRES

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026-57

Portant fermeture temporaire et
exceptionnelle des écoles communales
en raison d'un épisode de canicule

Le Maire de Courson - les - Carrière (Yonne),

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2,

Vu le code de l'éducation,

Vu l'épisode de fortes chaleurs attendues au cours des prochains jours plaçant le département en vigilance canicule de niveau orange ,

Considérant les risques sanitaires graves encourus par les élèves et le personnel des écoles en cas de fortes chaleurs,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité et la santé des enfants et du personnel scolaire,

Considérant l'information préalable des familles des élèves concernés,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les écoles maternelles et élémentaires de la commune de Courson-les-Carières seront exceptionnellement fermées du lundi 22 juin 2026 au mardi 23 juin 2026 inclus.

Article 2 : La présente mesure pourra être prolongée ou levée en fonction de l'évolution de la situation météorologique et sanitaire.

Article 3 : Les familles des élèves concernés seront informées par tous moyens appropriés (affichage, site internet de la commune, réseaux sociaux, etc.).

Article 4 : Le présent arrêté sera publié conformément à la réglementation en vigueur et affiché en Mairie de Courson-les-Carières.

Article 5 : Madame le Maire et la Directrice de l'école primaire de Courson-les-Carières sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La directrice de l'école primaire, Mme PUISSANT Maud : 0890325v@ac-dijon.fr
- L'inspection académique de l'éducation nationale, circonscription d'Auxerre : p1d289@ac-dijon.fr ; secaux3@ac-dijon.fr ; ienaux3@ac-dijon.fr ;
- Le gestionnaire des transports scolaires, le Conseil Régional : transports89-administratif@bourgognefranchecomte.fr ;
- La Préfecture de l'Yonne.

A Courson-les-Carières, le 19 juin 2026

Le Maire : Maryline THIEULENT

